

---

## Entretiens des délégués de la BNS avec les chefs d'entreprise: objectifs et méthode

Hans-Ueli Hunziker et Attilio Zanetti<sup>1</sup>

L'échange direct d'informations entre la Banque nationale suisse (BNS) et les entreprises est une longue tradition. Il complète parfaitement les autres données économiques recueillies et permet à la BNS de mieux comprendre les défis que l'économie doit relever. Il est essentiel de disposer d'informations aussi précises que possible sur la situation et les perspectives conjoncturelles pour pouvoir définir la politique monétaire.

Les délégués aux relations avec l'économie régionale représentent la BNS dans les régions et réalisent des entretiens réguliers avec des chefs d'entreprise. Pour mener à bien son enquête et évaluer les données fournies lors de ces entretiens, la BNS s'appuie, depuis 2010, sur un mémento structuré. Celui-ci garantit une procédure uniforme et permet d'effectuer une analyse systématique des informations tant sur le plan qualitatif que quantitatif. La Banque nationale publie régulièrement un résumé des résultats de ces entretiens sur son site Internet et dans son *Bulletin trimestriel*.

Le présent article décrit la méthode appliquée.

---

<sup>1</sup> Les auteurs adressent leurs remerciements à Carlos Lenz, à Patrick Muhl, à Robert Oleschak, à Enzo Rossi, à Martin Schlegel, à Fabio Sonderer et à Jacqueline Thomet pour leurs précieux commentaires.

## 1. INTRODUCTION

La politique monétaire de la Banque nationale suisse (BNS) vise à assurer la stabilité des prix en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. Tous les trimestres, la Direction générale de la BNS évalue de manière approfondie la situation économique pour fixer le cap à donner à la politique monétaire. Afin de définir au mieux cette dernière, la Banque nationale a besoin d'informations aussi précises que possible sur la situation et les perspectives conjoncturelles.

La BNS s'appuie à cet effet sur plusieurs sources et instruments. Elle utilise pour son analyse de nombreuses statistiques officielles et les résultats publiés d'enquêtes réalisées par des établissements de recherche et des associations économiques. Pour son évaluation trimestrielle de la situation économique et monétaire, elle s'informe par ailleurs directement auprès des entreprises sur les développements récents en menant des entretiens réguliers.

L'échange direct d'informations entre la BNS et les entreprises est une longue tradition. La Banque a commencé à utiliser ce canal d'information peu de temps après sa création en 1907 et y est restée fidèle depuis lors. Elle considère en effet que ces entretiens avec les entreprises complètent de façon optimale les autres données économiques disponibles et lui permettent, en particulier, de mieux comprendre les défis que l'économie doit relever.

La manière dont la BNS collecte, consolide et évalue les informations des entreprises a cependant évolué au fil du temps. Actuellement, ses huit délégués aux relations avec l'économie régionale sont chargés de la représenter dans les régions et de mener les entretiens. Depuis 2010, ils s'appuient pour ce faire sur un mémento structuré qui garantit une procédure uniforme et permet une évaluation systématique des informations tant sur le plan qualitatif que quantitatif. La Banque nationale publie régulièrement un résumé des résultats de ces entretiens sur son site Internet et dans son *Bulletin trimestriel* par le biais de son rapport intitulé *Signaux conjoncturels*, ainsi que dans des contributions spéciales et des séries chronologiques<sup>1</sup>.

Le présent article expose la méthode appliquée pour collecter et évaluer les informations provenant des entretiens menés avec les entreprises par les délégués de la BNS. Sa version en ligne sera actualisée à chaque modification substantielle<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les *Signaux conjoncturels* font partie du *Bulletin trimestriel* de la BNS. Selon leur ampleur, les contributions spéciales sont intégrées aux *Signaux conjoncturels* ou publiées séparément à l'adresse [www.snb.ch](http://www.snb.ch), rubrique La BNS\Relations avec l'économie régionale\Publications.

Les séries chronologiques établies sur la base des entretiens avec les entreprises sont disponibles sur le portail de données de la BNS [www.snb.ch](http://www.snb.ch), rubrique Statistiques\Portail de données de la BNS.

<sup>2</sup> Voir [www.snb.ch](http://www.snb.ch), rubrique La BNS\Relations avec l'économie régionale\Publications.

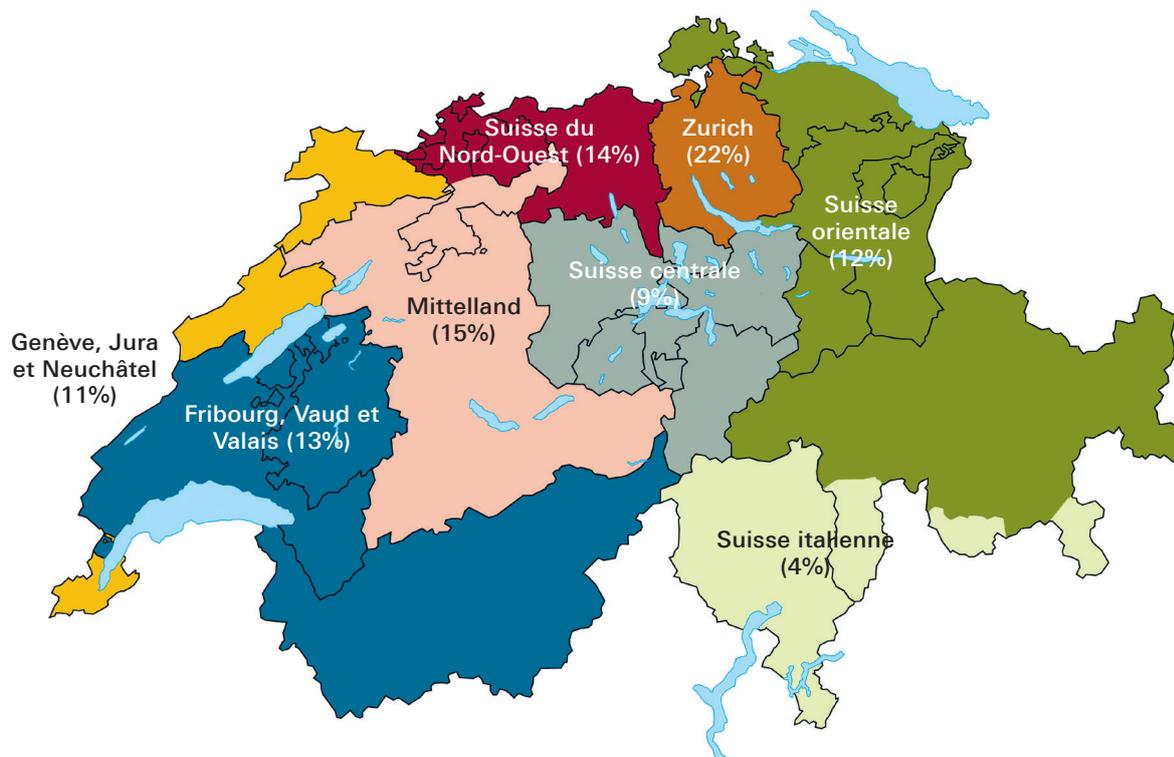


Illustration 1: découpage et importance économique des régions

## 2. PRÉSENCE RÉGIONALE DE LA BNS

La BNS gère un réseau de représentations dans huit régions: Genève, Jura et Neuchâtel; Fribourg, Vaud et Valais; Mittelland; Zurich; Suisse du Nord-Ouest; Suisse orientale; Suisse centrale; Suisse italienne. Ces régions n'ont pas toutes la même importance économique. Leur découpage s'explique historiquement par les structures décentralisées qui assuraient autrefois l'approvisionnement du pays en numéraire. Au fil du temps, ce découpage a été adapté aux besoins liés à l'observation de la situation économique, de telle sorte que les différences en termes d'importance économique ont eu tendance à diminuer. Les particularités linguistiques et géographiques restent toutefois un critère important. L'illustration 1 présente les huit régions et, entre parenthèses, leur part respective au produit intérieur brut (PIB) de la Suisse.

Un délégué aux relations avec l'économie régionale représente la Banque nationale dans chacune de ces régions. Les délégués sont rattachés à l'unité d'organisation Conjoncture de la division Affaires économiques, laquelle est chargée en particulier d'analyser la conjoncture et de préparer les décisions de politique monétaire. Les représentations de la BNS sont situées dans les deux sièges de Berne et de Zurich, ainsi qu'à Bâle, à Genève, à Lausanne, à Lugano, à Lucerne et à Saint-Gall.

Dans le cadre de leur double fonction d'ambassadeurs et d'observateurs de la BNS, les délégués expliquent, d'une part, la politique monétaire en dialoguant avec les acteurs économiques locaux et les autorités et suivent, d'autre part, l'évolution conjoncturelle sur le terrain, principalement grâce à des entretiens réguliers et approfondis avec les chefs d'entreprise. De plus, ils sont aidés dans leurs tâches par des conseils consultatifs régionaux.

### Conseils consultatifs régionaux

La BNS dispose d'un conseil consultatif régional dans chacune des huit régions économiques. Selon la taille et la structure économique de la région, cet organe se compose de trois ou de quatre chefs d'entreprise ou dirigeants locaux, qui sont élus par le Conseil de banque de la BNS. Ils ont pour mission d'évaluer, à l'intention de la Direction générale de la Banque, la situation économique et les répercussions de la politique monétaire dans leur région. Ils soutiennent les délégués aux relations avec l'économie régionale dans leurs efforts pour observer l'évolution économique locale et expliquer la politique monétaire de la BNS. Les membres des conseils consultatifs régionaux sont des personnalités disposant d'une expérience d'entrepreneur et de connaissances de la branche économique à laquelle ils appartiennent. De par leur

## 3. BUT ET TENEUR DES ENTRETIENS AVEC LES ENTREPRISES

Les entretiens avec les entreprises visent à fournir chaque trimestre aux délégués une évaluation la plus actuelle, la plus précise et la plus différenciée possible de la situation et des perspectives de l'économie suisse. Ils leur permettent, d'une part, d'obtenir une bonne vue d'ensemble de la marche des affaires des entreprises concernées et, d'autre part, d'évaluer les perspectives de celles-ci en termes d'opportunités et de risques (voir Hunziker et Zanetti, 2015). L'agrégation de ces informations offre à la BNS un aperçu de la situation conjoncturelle du point de vue des entreprises.

En règle générale, les entretiens ont lieu dans les locaux des entreprises et durent environ une heure et demie. Les interlocuteurs sont habituellement des représentants de la Direction générale, généralement le CEO ou le CFO. Les délégués de la BNS mènent l'entretien sur la base d'un mémento. Grâce à cette procédure uniforme et structurée, la BNS peut saisir et évaluer systématiquement les informations relatives aux différentes régions et branches.

Le mémento destiné aux entretiens n'est pas un questionnaire que les entreprises remplissent elles-mêmes. Il appartient au délégué d'évaluer les informations obtenues au cours de l'entretien. Le mémento comporte des questions ouvertes ainsi que des questions fermées qui recouvrent divers aspects de l'évolution de l'entreprise: chiffres d'affaires, prix, marges, capacités de production, politique au niveau des ressources humaines et plans d'investissement. De plus, les délégués interrogent les interlocuteurs sur leurs attentes personnelles en matière d'inflation. Si nécessaire, les informations sont demandées en termes réels, c'est-à-dire en données corrigées de l'inflation. De plus, les interlocuteurs doivent, dans la mesure du possible, exclure les effets saisonniers de leur évaluation<sup>3</sup>.

3 Pour la plupart des séries chronologiques, il n'est donc pas nécessaire de corriger les données des variations saisonnières. L'évolution des chiffres d'affaires par rapport au trimestre précédent et l'utilisation des capacités dans le secteur de la construction font exception.

fonction, ils sont non seulement en mesure de fournir des informations sur leur propre entreprise, mais peuvent aussi mettre à profit leur réseau pour obtenir une bonne vue d'ensemble de l'évolution économique de leur région. Les délégués de la BNS se réunissent chaque trimestre avec les membres des conseils consultatifs régionaux afin de procéder à une évaluation approfondie de la situation économique de leur région et d'expliquer la politique monétaire de la BNS. Les informations recueillies lors de ces rencontres permettent aux délégués de préciser l'idée qu'ils se font de la situation conjoncturelle régionale à l'issue des entretiens avec les entreprises. Exceptionnellement, les délégués peuvent aussi associer directement à ces entretiens des entreprises représentées dans les conseils consultatifs régionaux.

Les entretiens commencent par une brève rétrospective de la marche des affaires dans le passé récent. L'évolution actuelle et les perspectives pour les prochains trimestres sont ensuite discutées en détail.

Les interlocuteurs peuvent répondre aux questions fermées soit par des évaluations qualitatives prédéfinies, soit par des chiffres (dans le cas des anticipations d'inflation ou des augmentations de salaire). Pour chaque question ou chaque évaluation, il est également possible de commenter les réponses, par exemple en précisant les facteurs qui soutiennent la demande ou les circonstances ayant entraîné une modification des marges.

Les questions ouvertes portent en particulier sur les opportunités, risques ou problèmes spécifiques. Ici aussi, le mémento donne la possibilité d'ajouter des commentaires. Les délégués saisissent également des informations de base sur l'entreprise, notamment le nombre de collaborateurs, la part des exportations dans le chiffre d'affaires et la ventilation par monnaie de facturation.

Ce dialogue avec les entreprises doit aussi permettre à ces dernières de poser des questions ou de donner leur appréciation sur la politique monétaire de la BNS. La Banque nationale recourt également, si nécessaire, à ce réseau de contacts pour traiter des thèmes spéciaux.

De nombreuses banques centrales étrangères s'appuient elles aussi sur un réseau d'interlocuteurs régionaux pour collecter des informations conjoncturelles auprès des entreprises. Elles ont fait de très bonnes expériences avec des approches similaires<sup>4</sup>. Le Livre beige de la Réserve fédérale américaine – pour ne citer qu'un seul exemple – repose sur des enquêtes réalisées auprès des différentes Réserves fédérales de district. Il sert de référence aux intervenants sur les marchés financiers depuis des décennies<sup>5</sup>.

---

4 Voir par exemple Eckersley et Webber (1997), Martin (2004), Ellis et Pike (2005), Kallum et al. (2005), Brekke et Halvorsen (2009) ainsi que Hokkanen et al. (2012).  
5 Voir Armesto et al. (2009).

---

## Thèmes spéciaux

La structure du mémento destiné aux entretiens reste en principe inchangée d'un trimestre à l'autre. Les entretiens avec les entreprises n'en demeurent pas moins un instrument très flexible, qui permet notamment d'aborder et d'approfondir des thèmes spéciaux de manière ponctuelle en plus des questions standard.

Ainsi, l'impact de la revalorisation du franc et les mesures prises par les entreprises y ont été abordés (en 2010, 2011 et 2015). Les conséquences de l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse ont également constitué un thème spécial (en 2014). De plus, les

## 4. PÉRIODES D'ENQUÊTE, STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON ET PROFILS DES ENTREPRISES

### 4.1. PÉRIODES D'ENQUÊTE

Comme cela a déjà été mentionné, la Direction générale de la BNS procède, vers la fin de chaque trimestre, à une évaluation approfondie de la situation économique pour fixer le cap de sa politique monétaire. Quatre cycles d'entretiens sont menés chaque année auprès d'un échantillon d'entreprises par les délégués de la BNS. Chaque cycle dure environ sept semaines et prend fin deux semaines avant l'examen de la situation économique et monétaire.

### 4.2. STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON ET PROFILS DES ENTREPRISES

Chaque délégué réalise environ 30 entretiens par cycle d'interviews. Au total, quelque 240 entretiens effectués dans toutes les régions de la Suisse permettent de recueillir des informations. Au troisième trimestre uniquement, le nombre d'interviews est limité à 208 en raison des vacances, qui restreignent la disponibilité des interlocuteurs potentiels.

La participation aux entretiens est facultative pour les entreprises. Cependant, plus de 90% d'entre elles y prennent part, ce qui représente un taux très élevé. En cas de refus ou de report d'un entretien au trimestre suivant, les délégués complètent les informations recueillies à l'aide des données d'autres entreprises de la même branche de manière à toujours disposer d'un échantillonnage complet.

Le traitement confidentiel des informations constitue un élément primordial pour que la BNS ait accès aux entreprises. C'est la raison pour laquelle celles-ci ne sont pas citées à la fin de chaque trimestre. La Banque nationale ne publie que dans le numéro de décembre du *Bulletin trimestriel* une liste des entreprises ayant participé aux entretiens au cours de l'année écoulée et qui ont accepté que leur nom soit communiqué.

problèmes d'écoulement des produits rencontrés par l'industrie automobile et ses sous-traitants après l'introduction de nouvelles normes de test ont été abordés (en 2018) sous la forme d'entretiens ciblés avec les représentants concernés de la branche.

Dans des cas urgents, il est aussi possible de discuter de thèmes spéciaux au téléphone avec les chefs d'entreprise. C'est par ce moyen que les délégués tentent par exemple d'évaluer le plus rapidement possible l'évolution des ventes de Noël dans le commerce de détail.

Les échantillons d'entreprises doivent refléter de la manière la plus représentative possible la structure économique de la Suisse, c'est-à-dire la part des différentes branches en termes de création de valeur et d'emploi<sup>6</sup>. N'étant pas uniquement régis par les lois du marché, le secteur public et l'agriculture ne sont pas inclus dans l'enquête. La structure des échantillons est définie en quatre étapes:

1) Sélection des branches: sont prises en compte les branches qui ont une importance économique, c'est-à-dire dont la part au PIB et dans l'emploi représente en moyenne au moins 1% ou dont la valeur ajoutée atteint une corrélation de 0,5 au moins avec l'évolution du PIB<sup>7</sup>. Cette évaluation s'appuie sur les moyennes pluriannuelles des statistiques de la valeur ajoutée et de l'emploi qui sont publiées par l'Office fédéral de la statistique.

2) Pondération des branches: la BNS souhaite disposer d'un signal reflétant les fluctuations conjoncturelles agrégées. Par conséquent, certaines branches sont quelque peu surreprésentées ou sous-représentées dans les échantillons, en fonction de leur sensibilité aux variations cycliques, et donc de la corrélation plus ou moins forte de leur valeur ajoutée avec le PIB<sup>8</sup>. Chaque trimestre, vingt entretiens avec des entreprises sont réalisés au maximum par branche. Ce critère permet de garantir une ventilation des visites sur le plus grand nombre possible de branches.

Ces deux premières étapes permettent d'établir une grille nationale avec un nombre défini de visites par branche. Cette structure de l'échantillon à l'échelle de la Suisse reste fixe d'un trimestre à l'autre. La répartition en pourcentage des visites dans les principales branches est représentée dans le tableau 1.

3) Répartition entre les régions: le nombre de visites à effectuer par branche est réparti entre les huit régions sur la base de la grille nationale. Pour ce faire, la BNS se base sur la répartition géographique des entreprises par branche tirée du Registre des entreprises et des établissements (REE)<sup>9</sup> qui est publié par l'Office fédéral de la statistique. Les visites sont assignées aux régions en fonction du nombre d'entreprises qui y sont recensées dans chaque branche. Plus une branche est représentée au sein d'une région, plus le nombre de visites affectées à la région pour cette branche est élevé. Ainsi, les entreprises du secteur pharmaceutique, par exemple, font l'objet de visites non seulement dans la région Suisse du Nord-Ouest, où ce secteur fait partie des branches économiques les plus importantes, mais aussi dans d'autres régions.

Tableau 1

### STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON SELON LES BRANCHES PRINCIPALES

	Branche	%
<b>Industrie</b>	Métallurgie	6
	Instruments de précision, y. c. montres	8
	Machines/équipements électriques	8
	Produits en caoutchouc/plastique/verre	3
	Industrie chimique et pharmaceutique	3
	Autres industries	8
	Construction	7
<b>Services et support</b>	Commerce automobile	2
	Commerce de détail	4
	Commerce de gros	8
	Transports/logistique/entrepotage	5
	Hôtellerie et restauration	8
	Informatique/télécommunications	4
	Banques	6
	Assurances, autres services financiers	3
	Conseil juridique et fiscal/audit	7
	Location et location-bail/agences de placement/agences de voyage	5
	Autres services	5
<b>Total</b>	<b>100</b>	

6 Structure des branches selon la nomenclature générale des activités économiques (NOGA 2008), établie par l'Office fédéral de la statistique.

7 Le commerce automobile entre ainsi en ligne de compte dans la grille actuelle parce que son importance économique, tant du point de vue du PIB que de celui de l'emploi, avoisine les 2%. Le textile et l'habillement, dont la part au PIB et dans l'emploi équivaut à moins de 1%, sont quant à eux pris en considération parce que la corrélation entre leur valeur ajoutée et le PIB est d'environ 0,7. Les services d'édition et de diffusion de programmes radio ne répondent, par contre, à aucun des deux critères et ne sont donc pas pris en compte.

8 Branches surreprésentées (indication de la nomenclature NOGA entre parenthèses): fabrication de textiles, industrie de l'habillement (13 à 15); fabrication de produits en caoutchouc, en plastique, en verre et en céramique (22 et 23); métallurgie (24 et 25); instruments de précision, montres (26); fabrication de machines (28); fabrication de meubles, autres industries manufacturières (31 à 33); restauration (56). Branches sous-représentées: denrées alimentaires, boissons et tabacs (10 à 12); raffinage et industrie chimique (19 et 20); commerce de détail (47); entreposage et services auxiliaires des transports (52); activités pour la santé humaine (86); activités créatives, artistiques et de spectacle (90 à 93); organisations associatives (94 à 96).

9 Swiss Business Enterprise Register (SBER) depuis janvier 2019.

4) Sélection des entreprises: à partir de la grille régionale dont il dispose, chaque délégué sélectionne les entreprises en s'appuyant sur une base de données établie au fil des années. En outre, chaque trimestre, l'Office fédéral de la statistique choisit au hasard dans le Registre des entreprises et des établissements trois entreprises par région parmi des branches prédéfinies. Cela permet d'introduire une dimension aléatoire dans l'échantillon. Ces tirages au sort contribuent également à élargir en permanence les connaissances sur la structure économique. Les entreprises entrant dans l'échantillon emploient en règle générale au moins 50 collaborateurs. Dans certaines régions et branches, cette règle doit toutefois être appliquée avec souplesse afin que le nombre d'entretiens soit suffisant.

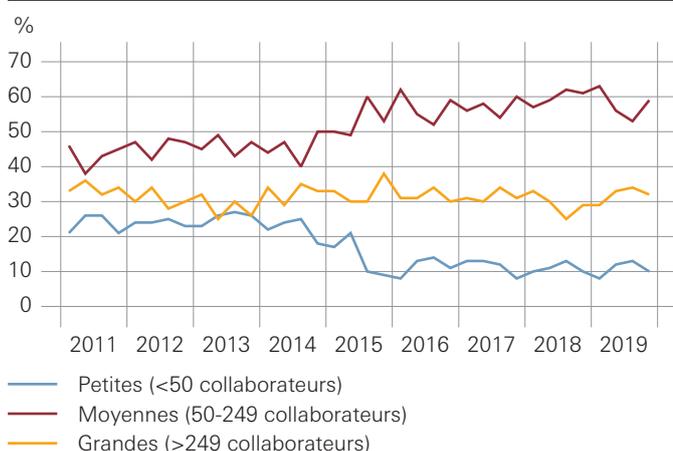
Le graphique 1 montre comment la répartition selon la taille des entreprises a évolué ces dernières années. Au fil du temps, les petites entreprises se sont vu accorder une pondération délibérément moins importante. C'est pourquoi cette catégorie d'entreprises est nettement sous-pondérée par rapport à la situation réelle. La focalisation sur les moyennes et grandes entreprises s'explique par la taille relativement limitée de l'échantillon. Ce graphique montre également que les pourcentages des trois catégories de taille enregistrent des fluctuations au cours du temps.

Alors que la taille est un critère explicite de sélection pour l'échantillon, cela n'est pas le cas de la part des exportations dans le chiffre d'affaires des entreprises. La proportion des entreprises axées sur les exportations découle uniquement de la structure de l'échantillon, qui doit être établie de la manière la plus représentative possible. Cette proportion varie peu au fil du temps. Le graphique 2 rend compte de la répartition moyenne des entreprises en fonction de la part des exportations dans leur chiffre d'affaires.

Une autre caractéristique essentielle des entretiens menés par la BNS avec les entreprises est que la sélection de ces dernières change chaque trimestre. Cela permet de limiter la charge que les entretiens représentent pour les entreprises. Une partie de l'échantillon compte des entreprises ayant déjà fait l'objet de visites régulières par le passé. Aucune entreprise n'est toutefois invitée à plus d'un entretien par an. La plupart des visites récurrentes ont lieu en moyenne tous les six trimestres, soit à un intervalle d'un an et demi. Chaque trimestre, plusieurs entreprises font l'objet d'une première visite (entre 20% et 40% ces dernières années).

Graphique 1

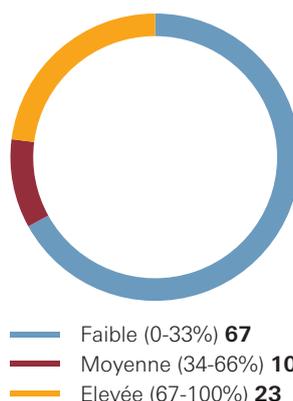
### RÉPARTITION DES ENTRETIENS SELON LES CATÉGORIES DE TAILLE DES ENTREPRISES



Source: BNS.

Graphique 2

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES DE L'ÉCHANTILLON EN FONCTION DE LA PART DES EXPORTATIONS



Source: BNS.

### UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION



Utilisation des capacités techniques de production et des infrastructures opérationnelles par rapport au niveau normal. Les valeurs positives indiquent une utilisation supérieure et les négatives, une utilisation inférieure à la normale.  
Source: BNS.

## 5. ÉVALUATION ET REPRÉSENTATION DES DONNÉES

Les résultats de chaque entretien sont consignés par voie électronique. Leur analyse s'appuie ensuite aussi bien sur les réponses aux questions fermées que sur les réponses sous forme de texte aux questions ouvertes, y compris les remarques complémentaires.

Pour les questions fermées, les réponses sont reportées sur une échelle qualitative comprenant cinq niveaux. Des valeurs quantitatives leur sont attribuées par la suite. L'échelle numérique va de  $-2$  à  $+2$ . La conversion des réponses en chiffres se fait de la manière suivante (en prenant l'exemple de la question sur l'utilisation des capacités de production):

*Abstraction faite des coefficients saisonniers spécifiques, comment jugez-vous le niveau d'utilisation actuelle des capacités techniques et de l'infrastructure?*

– Utilisation clairement excessive	→ valeur: $+2$
– Utilisation légèrement excessive	→ valeur: $+1$
– Utilisation normale ou proche du niveau normal	→ valeur: $0$
– Utilisation légèrement trop faible	→ valeur: $-1$
– Utilisation nettement trop faible	→ valeur: $-2$

L'analyse des données vise à obtenir une image de l'économie suisse dans son ensemble. Les informations quantitatives sont tout d'abord agrégées par question et par branche en calculant la moyenne de toutes les réponses fournies par les entreprises. Les valeurs pour les trois principaux secteurs<sup>10</sup> – services, industrie et construction – sont ensuite déterminées à partir de la moyenne simple des résultats provenant des branches qui en font partie. Puis un indice national est calculé sur la base des valeurs moyennes par secteur pondérées par la part de chaque secteur dans le PIB.

Le graphique 3, qui porte sur l'utilisation des capacités de production, fournit un exemple de la manière dont ces informations sont présentées. Il montre l'évolution dans le temps des moyennes des réponses pour l'ensemble de l'économie. Les valeurs positives ou négatives de l'indice témoignent d'une utilisation supérieure ou inférieure au niveau d'utilisation considéré comme normal par les entreprises.

Les *Signaux conjoncturels* publiés dans le *Bulletin trimestriel* de la Banque nationale synthétisent les résultats des entretiens avec les entreprises. Ils ne s'arrêtent pas à l'analyse des chiffres présentée ci-dessus, mais comportent également des informations ponctuelles, tirées des remarques complémentaires consignées lors des entretiens, qui aident à mieux comprendre la situation dans son ensemble.

<sup>10</sup> Les *Signaux conjoncturels* commentent principalement l'évolution observée dans les principaux secteurs. Il peut toutefois arriver que l'analyse se penche également sur certaines branches.

## 6. CONCLUSIONS

---

Les entretiens menés auprès des entreprises par les délégués de la BNS aux relations avec l'économie régionale s'appuient sur une approche structurée, qui permet de réunir les éléments recueillis afin de donner une image globale de l'économie suisse tout en tenant compte des nombreuses informations ponctuelles obtenues.

Contrairement aux statistiques officielles, les renseignements réunis par les délégués de la BNS reposent sur un échantillon relativement restreint. Ils présentent toutefois un avantage considérable, à savoir celui d'être disponibles plus rapidement. De plus, les séries chronologiques ainsi obtenues ne sont soumises à aucune révision. Les conclusions tirées des entretiens permettent par ailleurs d'effectuer des comparaisons croisées avec les analyses conjoncturelles basées sur des modèles. Elles contribuent ainsi également à confirmer ou à nuancer ces analyses.

Les entretiens menés avec les entreprises par les délégués de la BNS constituent donc, du point de vue de la politique monétaire, un instrument extrêmement précieux pour évaluer la situation économique. Sur le plan institutionnel, ils contribuent en outre grandement à une meilleure compréhension de l'activité et des tâches de la BNS.

### Annexe: bibliographie

Armesto, Michelle T., Ruben Hernandez-Murillo, Michael T. Owyang et Jeremy Piger (2009), «Measuring the information content of the Beige Book: A mixed data sampling approach», *Journal of Money, Credit and Banking*, 41 (1), pp. 35-55.

Banque nationale suisse (2019), «Signaux conjoncturels», Banque nationale suisse, *Bulletin trimestriel*, 4/2019.

Brekke, Henriette et Kaj W. Halvorsen (2009), «Norges Bank's regional network: fresh and useful information», Banque centrale de Norvège, *Penger og Kreditt*, 2/2009.

Eckersley, Phil et Pamela Webber (1997), «The Bank's regional agencies», Banque d'Angleterre, *Quarterly Bulletin*, novembre.

Ellis, Colin et Tim Pike (2005), «Introducing the agents' scores», Banque d'Angleterre, *Quarterly Bulletin*, hiver 2005.

Hokkanen, Jyry, Tore Melin et Alexander Nilson (2012), «The Riksbank's business survey – a quick indicator of economic activity», Banque de Suède, *Economic Review*, 3/2012.

Hunziker, Hans-Ueli et Attilio Zanetti (2015), «Les délégués de la Banque nationale prennent le pouls de l'économie dans les régions», *La Vie économique*, 5/2015.

Kallum, Jan-Reinert, Maja Björnstad Sjøtøl et Kjersti Haugland (2005), «Norges Bank's regional network», Banque centrale de Norvège, *Economic Bulletin*, 3/2005.

Martin, Monica (2004), «Enquête sur les perspectives des entreprises», Banque du Canada, *Review*, printemps 2004.

Office fédéral de la statistique, *Compte de production par branche de la comptabilité nationale*, diverses années.

Office fédéral de la statistique, *Emplois en équivalent plein temps par division économique*, diverses années.

Office fédéral de la statistique, *Entreprises marchandes selon la division économique et la taille de l'entreprise*, diverses années.

Office fédéral de la statistique (2016), *Nomenclature générale des activités économiques (NOGA)*.

Office fédéral de la statistique, *Statistique structurelle des entreprises STATENT*, diverses années.

Réserve fédérale, *Beige Book*, voir [www.federalreserve.gov/monetarypolicy/beige-book-default.htm](http://www.federalreserve.gov/monetarypolicy/beige-book-default.htm)

### Editeur

Banque nationale suisse  
Affaires économiques  
Börsenstrasse 15  
Case postale  
8022 Zurich

### Conception

Interbrand AG, Zurich

### Composition et impression

Neidhart + Schön AG, Zurich

### Version imprimée

La version imprimée (exemplaires isolés ou abonnement) peut être obtenue gratuitement à l'adresse suivante:  
Banque nationale suisse, Bibliothèque  
Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone: +41 (0)58 631 11 50  
Fax: +41 (0)58 631 50 48  
E-mail: library@snb.ch

La version imprimée du bulletin trimestriel paraît en langues française (ISSN 1423-3797), allemande (ISSN 1423-3789) et italienne (ISSN 2504-3544).



### Les fichiers électroniques peuvent être téléchargés en

français: [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Publications, Publications économiques, Bulletin trimestriel (ISSN 1662-2596)  
allemand: [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Publikationen, Ökonomische Publikationen, Quartalsheft (ISSN 1662-2588)  
anglais: [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Publications, Economic publications, Quarterly Bulletin (ISSN 1662-257X)  
italien: [www.snb.ch](http://www.snb.ch), Pubblicazioni, Pubblicazioni economiche, Bollettino trimestrale (ISSN 2504-480X)

### Internet

[www.snb.ch](http://www.snb.ch)

### Droits d'auteur/copyright ©

La Banque nationale suisse (BNS) respecte tous les droits de tiers, en particulier ceux qui concernent des œuvres susceptibles de bénéficier de la protection du droit d'auteur (informations ou données, libellés et présentations, dans la mesure où ils ont un caractère individuel).

L'utilisation, relevant du droit d'auteur (reproduction, utilisation par Internet, etc.), de publications de la BNS munies d'un copyright (© Banque nationale suisse/BNS, Zurich/année, etc.) nécessite l'indication de la source, si elle est faite à des fins non commerciales. Si elle est faite à des fins commerciales, elle exige l'autorisation expresse de la BNS.

Les informations et données d'ordre général publiées par la BNS sans copyright peuvent aussi être utilisées sans indication de la source.

Dans la mesure où les informations et les données proviennent manifestement de sources tierces, il appartient à l'utilisateur de ces informations et de ces données de respecter d'éventuels droits d'auteur et de se procurer lui-même, auprès des sources tierces, les autorisations en vue de leur utilisation.

### Limitation de la responsabilité

Les informations que la BNS met à disposition ne sauraient engager sa responsabilité. La BNS ne répond en aucun cas de pertes ni de dommages pouvant survenir à la suite de l'utilisation des informations qu'elle met à disposition. La limitation de la responsabilité porte en particulier sur l'actualité, l'exactitude, la validité et la disponibilité des informations.

© Banque nationale suisse, Zurich/Berne 2019